



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Montpellier, le 19 janvier 2017

Contact presse :

DDTM 34 : Magali Migeon

04 34 46 60 33

Service de la Communication

Interministérielle

pref-communication@herault.gouv.fr



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Mise en service d'un radar temporaire le 19 janvier 2017 sur la RD 909 entre Faugères et Bédarieux

Un radar « autonome » est mis en service temporairement sur la RD 909 entre Faugères et Bédarieux.

Il contrôlera, dans les deux sens de circulation, la vitesse limitée à 90km/h. Il sera précédé de panneaux d'annonce.

Rappelons qu'en novembre 2016, un accident mortel s'est produit sur ce tronçon de la RD 909 avec perte de contrôle du véhicule.

Les radars « autonomes » sont destinés à être déplacés régulièrement pour sécuriser des zones de danger accru, comme des chantiers ou des secteurs particulièrement accidentogènes.



Prefet34

Site internet : herault.gouv.fr